



Commune de Lignières

Place du Régent 1

2523 Lignières

Téléphone 032 886 50 30

commune.lignieres@ne.ch

www.lignieres.ch

IBAN n° CH52 0076 6000 L001 5180 9

Lignières, le 6 février 2026

AVIS DE PUBLICATION

ARRETES DU CONSEIL GENERAL SOUMIS A REFERENDUM

Les arrêtés ci-dessous sont publiés conformément à l'article 129, 2^{ème} alinéa, de la loi sur les droits politiques du 17 octobre 1984.

Ils peuvent être consultés à l'administration communale.

Séance du Conseil général du 29 janvier 2026.

Intitulé des arrêtés :

1. Arrêté désignant l'organe de révision des comptes 2025, 2026 et 2027 de la Commune de Lignières.
2. Arrêté à l'appui d'une demande de crédit d'engagement de CHF 7'100'000.- pour les travaux d'assainissement du collège de La Gouvernière et de ses alentours.

Échéance du délai référendaire :

Mercredi 18 mars 2026

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

La présidente

Josiane Chiffelle

La secrétaire

Ophélie Gauchat